



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

RENCONTRES DE JEUNES

EN REFUGES DE MONTAGNE

Mobilisation des acteurs alpins pour le développement des séjours éducatifs en refuges.

Le projet

Pendant cinq ans (2015-2020), des acteurs de terrain et institutionnels ont travaillé ensemble pour lever les freins réglementaires, techniques et culturels afin de déployer, à nouveau, des séjours de jeunes en refuges de montagne.

Actions menées : évolution de la réglementation spécifique, écriture d'un guide pratique, formation des professionnels de l'éducation et de la montagne, développement de dispositifs territoriaux, accompagnement des porteurs de projets en réseau...

Aujourd'hui, le résultat est là : les jeunes sont, chaque année, plus nombreux à vivre une expérience en montagne et de nuit en refuge. Des séjours à vocation sociale ou sportive et des séjours autour de l'éducation à l'environnement ont été organisés dans les Alpes.

Outre ce bilan très positif, des acteurs venus d'horizons très différents ont appris à se (re)connaître et à travailler ensemble. Ils réfléchissent à renforcer cette dynamique au temps du Covid et après, ainsi qu'aux moyens d'aider et de structurer les initiatives sur tout le massif alpin.

Après les témoignages, le retour d'expériences et le bilan, **une rencontre a été organisée avec les acteurs alpins impliqués dans le développement de ces séjours, le 9 octobre 2020, au Musée dauphinois, à Grenoble.** Elle ouvre une nouvelle phase de concertation et d'actions pour promouvoir ces séjours.

Objectifs

Développer les séjours éducatifs de jeunes en refuges en temps scolaire et de loisirs encadré

Mettre en réseau, dans la durée, l'ensemble des acteurs concernés par cet enjeu

Définir une stratégie commune à cinq ans

Spécificités

- Sensibiliser les décideurs sur l'intérêt et les enjeux des séjours éducatifs en montagne et en refuges
- Soutenir les acteurs de terrain (éducateurs, gardiens)
- Construire des actions collectives à l'échelle du massif alpin
- Innover, être créatifs pour s'adapter à l'évolution des pratiques et à des contextes de crises (sanitaire, climatique)



© Mountain Riders

MASSIF DES ALPES



En France, le massif des Alpes représente près de 40 000 km², soit 21 % de la superficie totale de l'Arc alpin européen. Cet espace couvre deux régions, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, neuf départements et près de 1700 communes. Il regroupe 2,7 millions d'habitants.

FINANCEMENTS

ANCT via son commissariat de massif des Alpes (Fnadt Cima)
Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfets de région (DRJS ARA, DRJS Paca, Dreal ARA, Dreal Paca)
Musée dauphinois

CALENDRIER

Rencontre alpine : 9 octobre 2020
Plan d'actions : 2021-2027

15 000€

alloués au projet

LA PAROLE AUX ÉLUS

« Permettre aux enfants et aux jeunes de nos communes rurales de découvrir leur environnement, patrimoine, faune et flore à travers un projet éducatif en refuge, c'est essentiel pour vivre en lien avec son territoire. Et, pour leur donner le goût de nouvelles pratiques, il importe de former les animateurs et les acteurs de terrain. »

Emmanuel Muller

Maire adjoint de Volonne Métropole (04)

LA PAROLE AUX PARTENAIRES

« La sortie en refuge, c'est vraiment motivant pour les enfants et l'enseignant. On donne un coup de main au gardien, on participe aux tâches collectives... C'est une occasion unique de comprendre l'importance de prendre soin de la nature ! »

Bertrand P.

Professeur des écoles à Briançon (05)

Contacts

Philippe Matheron, commissaire de massif des Alpes
philippe.matheron@anct.gouv.fr

Marie Barbera, responsable communication
marie.barbera@anct.gouv.fr

ZOOM SUR

LE COMMISSARIAT DE MASSIF DES ALPES

Pour prendre en compte la gouvernance spécifique prévue par la « loi Montagne » et accompagner la mise en œuvre de la politique de la montagne au niveau de chaque massif (Alpes, Juras, massif central, Pyrénées, Vosges, Corse, Guadeloupe, Hauts-de-La Réunion et Martinique), l'État a adapté son organisation avec la fonction de préfet de région « coordonnateur de massif » et celle de commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du massif.

Le préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le préfet coordonnateur du massif du massif des Alpes. Il est assisté par un commissaire de massif.

Sous l'autorité du préfet coordonnateur du massif, les commissariats à l'aménagement, au développement et à la protection des massifs ont un rôle institutionnel, d'ordre interrégional et interministériel, au service de la politique de massif. C'est un service déconcentré de l'ANCT).

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales : elle conçoit et anime des programmes d'appui nationaux pour mettre en œuvre les politiques publiques, dont Territoires d'industrie fait partie. L'Agence participe à cette nouvelle approche souhaitée par le gouvernement, en partenariat avec les collectivités territoriales, afin de relancer les dynamiques industrielles de la France dans le cadre d'une stratégie déterminée de reconquête et de développement industriels des territoires.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Retrouvez l'Agence sur :
agence-cohesion-territoires.gouv.fr

